

Transports alternatifs offerts du lundi au vendredi pour la ligne Saint-Jérôme

Gares	Fréquence du service alternatif par autobus	Pointe du matin entre 5 h 30 et 10 h	Pointe de l'après-midi entre 14 h 30 et 20 h
Saint-Jérôme Sainte-Thérèse Blainville Rosemère	Aux 10 à 15 minutes	Utilisez le service alternatif par autobus jusqu'au terminus Montmorency et poursuivez en métro (ligne orange).	<ul style="list-style-type: none"> • Retournez au terminus Montmorency. • De là, dirigez-vous vers la rue Lucien-Paiement et reprenez le service alternatif en direction de votre gare.
Sainte-Rose Vimont	Selon l'horaire de la STL	Utilisez le service bonifié de la STL : Sainte-Rose : <ul style="list-style-type: none"> • circuit 65 vers le terminus Montmorency. • circuit 73 vers le terminus Cartier. Vimont : <ul style="list-style-type: none"> • circuit 27 vers le terminus Cartier. • circuit 45 vers le terminus Montmorency. 	<ul style="list-style-type: none"> • Retournez au terminus Cartier ou Montmorency. • De là, dirigez-vous vers les quais d'embarquement et reprenez votre circuit d'autobus en direction de votre gare.
De la Concorde Bois-de-Boulogne Chabanel Parc Montréal-Ouest	Selon l'horaire de la STM	Utilisez les services réguliers d'autobus et de métro de la STM. De la Concorde : <ul style="list-style-type: none"> • ligne orange du métro. Bois-de-Boulogne : <ul style="list-style-type: none"> • circuits 164 ou 171 vers la station de métro Henri-Bourassa (ligne orange). • circuit 180 vers la station de métro Sauvé (ligne orange). Chabanel : <ul style="list-style-type: none"> • circuits 54 ou 135 vers la station de métro Crémazie (ligne orange). • circuit 146 vers la station de métro Henri-Bourassa (ligne orange). Parc : <ul style="list-style-type: none"> • ligne bleue du métro. Montréal-Ouest : <ul style="list-style-type: none"> • circuit 105 vers la station de métro Vendôme (ligne orange). • circuit 51 vers la station de métro Snowdon (lignes bleue et orange). 	De la Concorde : <ul style="list-style-type: none"> • Reprenez le métro vers la gare. Bois-de-Boulogne : <ul style="list-style-type: none"> • Retournez au métro Henri-Bourassa ou Sauvé. • De là, reprenez les circuits en direction de votre gare. Chabanel : <ul style="list-style-type: none"> • Retournez au métro Henri-Bourassa ou Crémazie. • De là, reprenez les circuits en direction de votre gare. Parc : <ul style="list-style-type: none"> • Reprenez le métro vers la gare. Montréal-Ouest : <ul style="list-style-type: none"> • Retournez au métro Vendôme ou Snowdon. • De là, reprenez les circuits en direction de votre gare.

- À bord des autobus du service alternatif, aucun paiement n'est requis.
- Si vous ne détenez pas un titre mensuel, le paiement est requis à bord des autobus des circuits réguliers (et bonifiés) et du métro.
- Détenteurs d'un titre mensuel TRAIN, présentez-vous à l'une des billetteries métropolitaines de l'AMT pour obtenir un titre mensuel TRAM de la même zone, sans frais additionnels.